Observatoire québécois des inégalités

Taxer l'ultrarichesse : une bonne idée ?

La fuite des fortunes

Webinaire du 10 septembre 2026 organisé conjointement avec Oxfam Québec

Avec Quentin Parrinello, directeur des politiques publiques à l'Observatoire international de la fiscalité (Paris), Antoine Genest-Grégoire, professeur et chercheur en fiscalité à l'Université de Sherbrooke et Claire Trottier, philanthrope, investisseuse et entrepreneure. Discussion animée par Marie-Ève Fournier, chroniqueuse à La Presse.

MOBILITÉ DES ACTIFS

J'ai toujours été frappé, dans le cadre de mes discussions avec des décideurs politiques de n'importe quel pays, par une forme de fatalisme selon lequel, « de toute façon, [les ultrariches] trouveront les moyens de ne pas payer. »

Il y a eu toute une évolution législative internationale depuis ces dernières années et le secret bancaire a largement été écorné.

Mais d'autres mécanismes existent pour éviter de payer l'impôt

Lutter contre les plus problématiques d'entre eux, c'est comme essayer de boucher les trous d'une passoire :

LE FLUX VA SE REDIRIGER VERS LES AUTRES TROUS EXISTANTS

Personnes très riches = organisent leur patrimoine pour rentrer dans les EXEMPTIONS

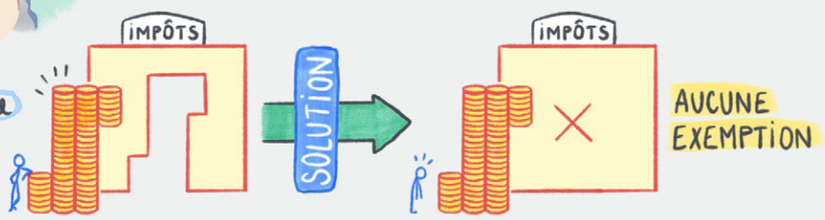

AUCUNE EXEMPTION

MOBILITÉ DES INDIVIDUS

Je pense qu'il y a une exagération de la disposition [des ultrariches] à déménager.

Vous pouvez bien amener vos biens avec vous si vous voulez, mais le gain qui s'est fait dessus est imposé ici.

= Mécanisme de DISSUASION contre les départs à l'étranger

Quand on a du succès, c'est grâce aux ressources auxquelles on a accès ici, au Canada.

[Menacer de quitter le pays], c'est comme se dire « Ben là, si je suis appelé·e à contribuer à ma juste part, je m'en vais à Dubaï ! »

Je trouve ça profondément insultant.